



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école secondaire Barthélemy-Joliette tenue le 27 septembre 2022 au local 132.

Sont présents :

MEMBRES DU CONSEIL

Parents

Annie Bilodeau (présidente)

Mathieu Joyal (vice-président, représentant au comité des parents)

Christine Jodoin

Bianca Bourbeau

Ahmed Yahiouche

David Richard

Substituts parents

Véronique Racine

Annie Blouin

Personnel

Carl Geoffroy (enseignant)

Robert Chamberland(enseignant)

Isabelle Cossette (enseignante)

Yves Thibault (enseignant)

Charlène Rivest (professionnel)

Annick Martin (soutien)

Personnel substitut

Élèves

Maude Forest

NON-MEMBRES DU CONSEIL

Équipe de direction

Robert Jacob (direction d'établissement)

Caroline Rondeau, (direction adjointe, adaptation scolaire et Intervalle)

Mathieu Aubin (direction adjointe, 2^e cycle)

Pierre-Olivier Demers Giroux (direction adjointe, 1^{er} cycle)

Mélanie Beausoleil (gestionnaire administrative)

Secrétaire

Karine Savard

Invités

Personnes du public

La séance est ouverte à 18 h 01. Un tour de table est fait pour que chacun se présente.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Christine Jodoin qui est secondé par M. Joyal d'adopter l'ordre du jour :

Tel que proposé

Modifié

- Les point 3 et 4 seront reportés puisque la documentation n'est pas disponible.
- Les points 13.10 à 13.14 seront traités après le point 6
- Retrait de volet sexualité et COSP au point 13.9
- Ajout après le point 6 – Point d'information des RF

CEBJ-220927-001

2. Lecture et adoption du procès-verbal du 1er février 2022

Il est demandé de retirer un élément du procès-verbal du 1^{er} février 2022.

Il est proposé par M. Thibault et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal avec la modification demandée.

CEBJ-220927-002

3. Élection de la présidence et vice-présidence

Madame Annie Bilodeau est élue présidente par acclamation, ainsi que monsieur Mathieu Joyal à titre de vice-président.

CEBJ-220927-003

4. Question du public

Considérant qu'il n'y a pas présence de public et qu'aucun courriel n'a été transmis à l'attention du conseil d'établissement, aucune question n'est posée.

5. Formation obligatoire des membres

La direction explique que tous les membres doivent suivre la formation obligatoire du gouvernement sur le conseil d'établissement.

La présidente exprime le souhait de faire la création d'un groupe de type « Messenger » afin de pouvoir se tenir informer entre les membres.

Il est aussi mentionné qu'un formulaire interactif sera transmis aux membres en fin de chaque séance pour obtenir l'avis de tous les membres en lien avec la rencontre ciblée.

6. Régie interne – 3 éléments à discuter

La direction souhaite ajouter certains éléments :

- Point 4.1 ajout « dans la mesure du possible »
- Point 6 ajout « par bloc de 30 minutes de façon unanime »
- Question du public ajout « maximum de 30 minutes »
- Ajout « pouvoirs et devoirs de la présidence » lien

Il est proposé par Annick Martin et secondé par Yves Thibault d'adopter les règles de procédure du conseil d'établissement avec modifications.

CEBJ-220927-004

7. Point d'information des RF

La gestionnaire administrative fait un rappel du principe utilisateur-payeur. Une lettre est lue aux membres en lien avec la facturation des frais de surveillance qui sont revus à la hausse. La différence entre les frais chargé aux parents et le coût réel sera absorbée par l'école pour l'année scolaire 2022-2023.

Une question est posée en lien avec la facturation pour l'an prochain : l'augmentation sera-t-elle exorbitante pour les parents? Il est répondu que plusieurs scénarios seront envisagés afin d'éviter le plus possible une hausse importante du coût pour les parents. Il faudra tout de même s'attendre à une augmentation de celui-ci.

8. 13.10- Mise à jour du budget initial

La gestionnaire administrative explique les changements apportés au budget initial. Elle mentionne que les revenus et les dépenses doivent s'équilibrer et ne peuvent être excédentaire ou déficitaire dans certains postes budgétaires.

Il est proposé par Mme Rivest et secondé par Mme Bourbeau d'approuver la mise à jour du budget initial.

CEBJ-220927-005

9. Amendement – Effets scolaires

Considérant le mouvement du personnel enseignant durant l'été (changement de poste, congé, etc.), il y a eu certaines modifications au niveau du matériel requis. En anglais, il y a eu une mise à jour de la clientèle à la hausse qui a fait varier les coûts. En musique, l'ajout d'un cours (CPMU12). En arts, il y eu retrait du frais 1\$ pour photocopie qui n'est pas requis, les frais pour le tablier ont été modifié 18\$+taxes applicables pour la version sans broderie et 29,90 taxes

incluses avec broderie. En français, un changement d'enseignant a eu lieu, le matériel requis a été modifié pour un cahier maison au coût de 7\$. En mathématiques, le prix d'une licence a été ajouté. – En sciences, le nombre d'élèves a augmenté. En sciences humaines, les enseignants utilisent le même « Géo à la carte » et « Chrono », mais il demeure une différence d'environ 1\$ puisque des versions différentes sont utilisées. En éthique le nombre d'élèves a légèrement changé.

Il est voté à l'unanimité d'amender les effets scolaires.

CEBJ-220927-006

10. Facturation PPP

Des sommes seront octroyées par le Ministère pour les frais liés avec les PPP (profils, concentration). Ce crédit, applicable sur la facture jusqu'à concurrence de 200\$, n'est pas applicable à la clientèle au programme régulier. Les sommes seront débloquées avec la déclaration de clientèle au 30 septembre. Les élèves qui arriveront par la suite n'auront pas droit à ce crédit. Le programme Sports-études et développement-Élite ne font pas partis des programmes qui pourront recevoir ce crédit pour l'instant puisqu'ils sont gérés par des mandataires, mais nous demeurons dans l'attente de précisions à ce sujet de la part du Ministère.

11. Suivi – Travaux de réaménagement

Le début des travaux, qui était prévu pour le 27 juin, ont plutôt débuté le 8 août. Les travaux avancent, l'école est fonctionnelle incluant les vestiaires et le local de retrait. La bibliothèque a été transformée et ouvrira sous peu.

Il est demandé si un espace a été aménagé pour accueillir une classe à la bibliothèque. Le local adjacent à la bibliothèque a été prévu à cet effet et peut accueillir 36 élèves. Il demeure possible que ce local soit réquisitionné dans le futur pour en faire une classe avec l'augmentation constante de la clientèle.

Il est également demandé si la gestion des dégâts d'eau s'est bien déroulée. Il est répondu que le tout s'est bien passé et que les pertes de matériel sont minimales.

12. Frais – Taux majoré

Il est demandé aux membres l'autorisation de faire une demande au nom de l'école et du conseil d'établissement afin d'obtenir un tarif réduit pour la location de l'aréna Marcel-Bonin.

Il est approuvé à l'unanimité d'autoriser la demande au nom de l'école et du conseil d'établissement.

CEBJ-220927-007

13. Budget CÉ

Les membres du conseil d'établissement sont informés qu'un budget leur est alloué. Les sommes peuvent être utilisées entre autres pour du kilométrage, du gardiennage et des frais de repas. Si les sommes ne sont pas utilisées ou partiellement utilisées, ceux-ci peuvent être transférées pour des projets comme par exemple le bal des finissants ou des galas.

L'an passé, les sommes n'ont pas été utilisées. Comme ce budget n'est pas transférable d'une année à une autre et qu'il n'a pas été attribué à un projet, il a été perdu. Aucune question n'est posée.

14. Point(s) de la présidence

La présidente remercie les membres pour leur confiance.

15. Point(s) du représentant au comité de parents

Aucune communication de la part du comité de parents n'a été émise jusqu'à maintenant et aucune rencontre n'a eu lieu à cette date. Le représentant au comité de parents explique aux nouveaux membres son mandat.

16. Point(s) des représentants des élèves

Les élections pour la présidence et la vice-présidence au conseil des élèves se déroulera le 13 octobre. La procédure ayant changé, il y aura un débat à cette même date sur l'heure du dîner et les élèves pourront voter en début de 3e période.

17. Point(s) de la direction

La direction souhaite bienvenu aux membres.

18. Attribution du conseil

18.1. Calendrier des séances du conseil 22-23

Le calendrier des séances a été transmis aux membres par courriel. Aucune question n'est posée.

Il est proposé par M. Joyal et secondé par M. Richard d'adopter le calendrier des séances tel que proposé.

CEBJ-220927-008

18.2. Dénonciation d'intérêts

Il est expliqué aux membres qu'advenant un conflit d'intérêt possible en lien avec le conseil d'établissement et leurs activités personnelles, ceux-ci doivent le déclarer avec le formulaire qui leur été transmis à cet effet selon l'extrait suivant provenant du cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement de la formation obligatoire :

« Déclarer par écrit à la direction d'établissement tout intérêt direct et indirect dans une entreprise qui met en conflit votre intérêt personnel et celui de l'établissement ; en cas de conflit d'intérêts, vous devez vous abstenir de voter, éviter d'influencer la décision et vous retirer des discussions. »

18.3. Activité avec dérangement à l'horaire

Il est mentionné qu'une modification a été apportée au déroulement du cross-country. Le site sélectionné ne pourra accueillir les élèves pour l'événement. Il a été convenu que le parcours se déroulerait autour de la patinoire Bleu-Blanc-Rouge en face de l'école. Ce changement permet d'effectuer l'activité sur 1 journée au lieu de 2 et le transport ne sera plus nécessaire.

La direction mentionne l'ajout de 3 activités avec dérangement à l'horaire :

- Certains élèves, choisis pour entraîner des élèves au mini-basket, quitteront environ 10 minutes avant la fin de la 2^e période pour se diriger vers les écoles primaires à raison de 2 fois par semaine;
- Il y aura vaccination des élèves de secondaire 3 les 25-26-27 octobre (dates à confirmer) par les infirmières scolaires;
- Notre école a été sélectionné cette année (12 classes sur 5 niveaux) pour participer à une enquête québécoise sur la santé des jeunes. Cette enquête n'est pas facultative mais obligatoire. Les détails complets ne sont pas connus pour l'instant et seront communiqués dès qu'ils le seront.

Le tableau des demandes d'activités a été transmis aux membres par courriel avant la séance. Aucune question n'est posée.

Il est approuvé à l'unanimité d'accepter toutes les demandes d'activités présentées.

CEBJ-220927-009

18.4. Demandes de projet de financement

Le tableau des demandes de projet de financement a été transmis aux membres par courriel avant la séance. Aucune question n'est posée.

Il est approuvé à l'unanimité d'accepter les demandes de projet de financement tel que présentées.

CEBJ-220927-010

18.5. Demandes de dépenses au fond 9

Le tableau des demandes de dépenses au fond 9 a été transmis aux membres par courriel avant la séance. Aucune question n'est posée.

Il est approuvé à l'unanimité d'approuver les demandes de dépenses au fond 9 tel que présentées.

CEBJ-220927-011

18.6. Projet éducatif

La direction fait un résumé du bilan du projet éducatif. Elle informe que celui-ci est difficile à faire considérant la pandémie (alternance de présence à l'école des élèves, enseignement à distance, absences). La pandémie a occasionné une baisse de diplomation et du décrochage vers le marché du travail sur tous les niveaux (S1 à S5), autant chez les garçons que chez les filles. La moyenne des résultats académiques a également baissé, causé par ces éléments. L'augmentation de la clientèle est également un facteur important dans la fluctuation des résultats académiques. Il est donc mentionné que les objectifs n'ont pu être atteints considérant tous ces facteurs.

La mise en place du programme « Hors-Piste » avec la collaboration d'une firme de chercheur, nous permettra de s'alimenter en statistiques pour orienter notre projet éducatif. Il demeure que nous devons attendre les critères du Ministère pour élaborer celui-ci puisque ces balises doivent être respectées. Nous pourrions bâtir nos valeurs et notre vision autour de ces éléments.

18.7. Approbation par courriel

Un document a été transmis en lien avec les approbations par courriel effectuées depuis le début de l'année scolaire :

→ Trois demandes d'activités (2022-08-31) :

Pour : 9/13

Contre : 0/13

Abstention : 5/14

#Résolution : CEBJ-COURRIEL-220831-001

→ Quatre demandes d'activités (2022-09-16) :

Pour : 10/13

Contre : 0/13

Abstention : 3/13

Résolution : CEBJ-COURRIEL-220916-002

18.8. Agenda – Concours de dessin vs coût

Cette année, nous devons renouveler le contrat pour la production des agendas. Des soumissions seront faites à cet effet. Il est demandé au conseil d'établissement s'il approuve la tenue d'un concours de dessin pour la page couverture. Il est mis à leur attention l'augmentation des coûts de base d'environ 1\$ par agenda en plus des frais supplémentaires qui s'ajouteront pour le dessin de la page couverture.

Une discussion a lieu entre les membres sur l'utilité de l'agenda, le contenu, le format et la présentation. Il est convenu d'évaluer les possibilités pour diminuer le coût aux parents lors des soumissions.

Il est approuvé à l'unanimité de mettre de l'avant le concours de dessin pour la page couverture de l'agenda.

CEBJ-220927-012

18.9. Réseau, PIMS

Les membres sont informés des animations qui auront lieu à l'école par la *Sureté du Québec* et par *Le Réseau*. Pour la SQ des animations sont prévues au 1^{er} cycle et en 4^e et en 5^e secondaire. Pour les animations du Réseau, un document a été transmis aux membres qui explique l'offre de service de l'organisme.

Le cadre de référence en prévention et intervention en toxicomanie a été transmis au membre. Il a été adopté en comité mais n'a pas été diffusé à ce jour.

Il est approuvé à l'unanimité d'autoriser les animations de la *Sûreté du Québec* et de l'organisme *Le Réseau*.

CEBJ-220927-013

18.10. Évaluation de la rencontre

Les membres sont informés qu'un lien vers un questionnaire en ligne leur sera transmis afin d'évaluer la rencontre sur 4 points :

- La communication;
- La cohésion;
- La confiance;
- Le climat de travail.

Une analyse des réponses sera faite conjointement entre la présidente et la direction.

19. Date de la prochaine séance

La date de la prochaine séance est fixée au 8 novembre 2022.

20. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

CEBJ-220927-014

À des fins d'information, le projet d'ordre du jour du 27 septembre 2022 est déposé pour faire partie intégrante du présent procès-verbal.

Robert Jacob jr.
Directeur de l'école

Annie Bilodeau
Présidente

Karine Savard
Secrétaire des séances



ORDRE DU JOUR

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour	Adoption	5 min	Mme Bilodeau
2- Lecture et adoption du procès-verbal du 1 ^{er} février 2022	Adoption	5 min	Mme Bilodeau
3- Lecture et adoption du procès-verbal du 22 juin 2022	Adoption	5 min	Mme Bilodeau
4- Compte-rendu - Séance du 31 mai 2022 et du 14 juin 2022		5 min	Mme Bilodeau
5- Élection de la présidence et vice-présidence	Vote	5 min	Mme Bilodeau
6- Question du public		Max 15 min	
7- Formation obligatoire des membres	Information	2 min	M. Jacob
8- Régie interne - 3 éléments à discuter		10 min	Mme Bilodeau
9- Point(s) de la présidence	Information	5 min	Mme Bilodeau
10- Point(s) du représentant au comité de parents	Information	5 min	M. Joyal
11- Point(s) des représentants des élèves	Information	5 min	M. Forest
12- Point(s) de la direction	Information	5 min	M. Jacob
13- Attributions du conseil			
13.1- Calendrier des séances du conseil 22-23	Adoption	5 min	M. Jacob
13.2- Dénonciation d'intérêts	Information	5 min	M. Jacob
13.3- Activité avec dérangement à l'horaire	Approbation	5 min	M. Jacob
13.4- Demandes de projet de financement	Approbation	5 min	M. Jacob
13.5- Demandes de dépenses au fond 9	Approbation	5 min	M. Jacob
13.6- Projet éducatif	Information	10 min	M. Jacob
13.7- Approbation par courriel	Information	5 min	M. Jacob

13.8-	Agenda - Concours de dessin vs coût	Approbation	5 min	Mme Rondeau
13.9-	Volet sexualité, COSP, Réseau, PIMS	Information	5 min	Mme Rondeau
13.10-	Mise à jour du budget initial	Adoption	10 min	Mme Beausoleil
13.11-	Amendement - Effets scolaires	Approbation	5 min	Mme Beausoleil
13.12-	Suivi - Travaux de réaménagement	Information	5 min	Mme Beausoleil
13.13-	Frais - Taux majoré	Approbation	5 min	Mme Beausoleil
13.14-	Budget CÉ	Information	5 min	Mme Beausoleil
13.15-	Évaluation de la rencontre	Évaluation	5 min	Mme Bilodeau
14-	Date de la prochaine séance (sous réserve d'adoption du calendrier)	8 novembre 2022	1 min	Mme Bilodeau
15-	Clôture de la séance	Adoption		Mme Bilodeau

Robert Jacob jr

Directeur de l'école

Annie Bilodeau

Présidente